

## DECLARATION POUR UNE STRATEGIE ERASMUS + ET LA MOBILITE INTERNATIONALE

### LA STRATEGIE POUR UNE MOBILITE INTERNATIONALE

Les atouts de l'école :

- Sa position géographique à proximité de 4 pays étrangers
- La forte internationalisation du BTP français
- L'embauche des diplômés à l'étranger

La stratégie de l'école est donc d'augmenter le nombre de partenariats avec des universités européennes et internationales avec pour finalités de :

- Favoriser la mobilité des élèves/apprentis à l'étranger
- Favoriser les échanges d'enseignants
- Accueillir des élèves étrangers

### LA MISE EN ŒUVRE ET LA STRATEGIE DE SELECTION POUR LES MOBILITES ACADEMIQUES

Au sein de la Direction de l'école, la responsable des relations internationales a en charge la mise en œuvre de la stratégie. Ensemble avec le directeur adjoint et le responsable des études elle valide les programmes d'études.

**L'autorisation** de suivre une partie de la scolarité à l'étranger sous forme d'une mobilité internationale académique (en semestre 9 ou 9 et 10) est prise sur la base :

- Des résultats scolaires antérieurs de l'élève/apprenti
- De son niveau de langue du pays considéré
- Du projet professionnel des élèves/apprentis
- D'une lettre de motivation (suivie éventuellement par un entretien)
- De son implication dans la vie associative de l'école
- De l'obtention préalable d'un niveau TOEIC de 785 au moins
- De l'accord de l'entreprise et du CFA pour les apprentis

L'ESITC de Metz met à disposition des élèves/apprentis les moyens pour obtenir le niveau de TOEIC exigé.

L'ESITC de Metz promeut l'égalité des chances et l'égalité d'accès à travers l'ensemble de ses activités et sensibilise les élèves/apprentis au respect de l'environnement et à l'importance de leur engagement dans la vie démocratique et associative.

La validation de la mobilité internationale appartient à l'établissement d'accueil. L'obtention d'au moins 30 ECTS est obligatoire pour la validation du semestre à l'étranger.

**Les destinations** pour une mobilité internationale académique proposées par l'ESITC Metz se trouvent

- En Europe dans le cadre d'ERASMUS+ (voir page suivante)
- Au Vietnam: University of Civil Engineering de HANOI (HUCE)
- Au Canada : Université de SHERBROOKE
- En Corée du Sud : Université de HANYANG via Asia Exchange
- En Malaisie : Université de KUALA LUMPUR via Asia Exchange
- En Australie, Malaisie, USA ... via Studies UP

Les **élèves** n'accomplissant pas de mobilité internationale académique, doivent obligatoirement accomplir une mobilité internationale en entreprise d'au moins 16 semaines continues, dans le cadre de l'un des stages du 2<sup>nd</sup> cycle (stage conducteur travaux – semestre 5, stage environnement travaux – semestre 8 ou PFE – semestre 10).

Les **apprentis** accomplissent obligatoirement en 4<sup>ème</sup> année une période de 3 mois à l'étranger, soit dans une filiale de leur entreprise, soit dans une autre entreprise, après une mise-en veille de leur contrat d'apprentissage et en accord avec leur entreprise et le CFA.



L'ESITC Metz participe depuis 2017 au programme ERASMUS +. Les subventions d'ERASMUS + sont utilisées pour financer les mobilités académiques, les mobilités de stage et les mobilités des enseignants et de l'équipe administrative.

Le budget ERASMUS+ s'élève à **34.225 €** pour les mobilités en **2024/2025** et à **57550 €** pour les mobilités en **2025/2026**.

La bourse ERASMUS+ aide les élèves à financer leurs mobilités académiques (seulement dans les universités partenaires ci-dessous), des stages en Europe ou à l'international.

#### **Mobilité académique :**

Dans le cadre d'ERASMUS+, l'ESITC de Metz a des partenariats avec les Universités suivantes :

- HTW de KARLSRUHE (Allemagne)
- Jade University of applied science WILHELMHAVEN (Allemagne)
- University of Architecture, Civil Engineering and Geodesy SOFIA (Bulgarie)
- Université de GRENADE (Espagne)
- University of Technology de SZCZECIN (Pologne)
- Instituto Politécnico de LEIRIA (Portugal)
- University of Technology de BRNO (République Tchèque)
- EGE University Izmir, Turquie

#### **Mobilité de stages :**

Pour recevoir une bourse ERASMUS+ dans un pays frontalier (mobilité de stage), **les élèves** doivent souscrire sur place un contrat de location de logement. Les stagiaires qui font les allers et retours journaliers avec un pays frontalier ne reçoivent pas de bourse ERASMUS+.

Les taux accordés à la participation aux programmes ERASMUS+ pour la convention 2024-2026 sont :

- 1er groupe : pays où le coût de la vie est plus important (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse). De **292 € à 606 €** par mois + un complément pour le voyage.
- 2ème groupe : pays où le coût de la vie est moyen (Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, République tchèque). De **225 € à 550 €** par mois + un complément pour le voyage.
- 3ème groupe : pays où le coût de la vie est moins élevé (Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République du Macédoine du Nord, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, Turquie). De **225 € à 550 €** par mois + un complément pour le voyage.
- Un élève qui part à l'étranger dans le **cadre d'un stage, reçoit un complément de 150 €** par mois
- Un complément forfaitaire de **250 €** par mois s'applique aux bourses octroyées aux élèves considérés comme ayant « moins d'opportunités » : en **situation de handicap** ou souffrant d'une **affection de longue durée**, aux boursiers de l'enseignement supérieur sur **critères sociaux - échelons 6 et 7** et aux élèves appartenant à un foyer dont le **quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551 €**

**Les apprentis** peuvent participer au programme ERASMUS+. Mais, étant salariés d'une entreprise ils ne reçoivent pas de bourse ERASMUS+. Cependant, les apprentis peuvent bénéficier de l'aide de leur OPCO pour financer leur mobilité internationale obligatoire en quatrième année.